



PROJET DE RESEAU

Circonscription:

Sud-Nivernais 1

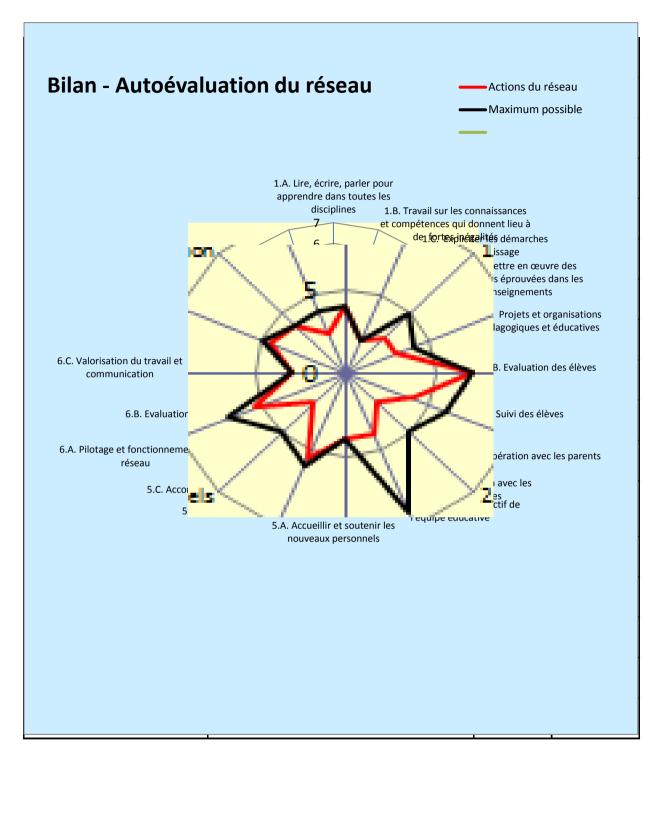
Nom du secteur REP:

REP des Courlis

Nom des écoles concernées :

Collège Les Courlis Ecole primaire Lucie Aubrac Ecole primaire Pierre Brossolette

2015-2019



1. Garantir l'acquisition du "Lire, écrire, parler" et enseigner plus explicitement les compétences requises pour la maîtrise du socle commun

		Fiche ACTION
1.A.	Lire, écrire, parler pour apprendre dans toutes les disciplines	1
1.	Un enseignement structuré de la langue orale est mis en place dès l'école maternelle. Il est co-construit et si possible co-animé en s'appuyant sur des personnes ressources disponibles sur le réseau (conseillers pédagogiques, enseignants FLS, maitres supplémentaires,).	oui
2.	Au CP, les élèves sont régulièrement en situation de production écrite.	oui
3.	À l'école et au collège, la production écrite comme la production orale des élèves accompagnent l'activité d'apprentissage dans tous les niveaux et toutes les disciplines.	oui
4.	Des moments de travail en équipe sont spécifiquement consacrés aux pratiques de lecture et d'écriture dans le quotidien des enseignements. Des formateurs et chercheurs sont sollicités.	oui
1.B.	Travailler particulièrement les connaissances et compétences qui donnent lieu à de fortes inégalités	
5.	Les mathématiques font l'objet d'un travail soutenu pour permettre le réinvestissement des compétences et des connaissances mathématiques en situation de résolution de problèmes.	
6.	Les élèves sont confrontés aux dimensions culturelles et historiques des savoirs enseignés pour les doter d'une culture qui leur donne des références indispensables pour situer les savoirs.	
1.C.	Expliciter les démarches d'apprentissage pour que les élèves comprennent le sens des enseignements	
7.	Les objectifs du travail proposé aux élèves sont systématiquement explicités avec eux.	oui
8.	Les procédures efficaces pour apprendre sont explicitées et enseignées aux élèves à tous les niveaux de la scolarité. La pédagogie est axée sur la maîtrise d'un savoir enseigné explicitement (l'élève sait avant de commencer une leçon ce qu'il a vocation à apprendre, et il vérifie lui-même après la leçon qu'il a retenu ce qu'il fallait).	oui
	L'enseignement est progressif et continu; la vérification de la compréhension de tous les élèves est régulière.	oui
10.	La co-présence enseignante en classe est pratiquée régulièrement. Elle favorise, autant par la co-action que par l'observation, une meilleure compréhension des difficultés rencontrées par les élèves. Elle permet également aux professionnels de mieux partager l'analyse des effets des démarches d'enseignement et d'affiner progressivement la manière de répondre aux besoins des élèves. Le dispositif "Plus de maitres que de classes" y contribue.	oui
1.D.	Mettre en œuvre des stratégies éprouvées dans les enseignemenst	
11.	L'organisation des enseignements, principalement dans l'emploi du temps du collège, adopte la durée des séquences aux objectifs pédagogiques.	oui
12.	Des PPRE et des groupes de besoins sont mis en œuvre ponctuellement pour remédier aux difficultés observées, grâce, notamment, aux évaluations diagnostiques qui sont régulièrement utilisées.	oui
13.	L'usage du numérique est largement développé pour mieux assurer la différenciation de l'enseignement, pour favoriser l'interactivité et le plaisir d'apprendre, pour réduire les difficultés et pour faciliter les démarches de recherche.	oui
14.	Dans les différentes matières, le travail en groupe des élèves est organisé dans des groupes hétérogènes pour favoriser les confrontations des démarches intellectuelles.	

2. Conforter une école bienveillante et exigeante

		Fiche ACTION
2.A.	Projets et organisations pédagogiques et éducatives	
1.	Toutes les classes respectent le principe de l'hétérogénéité.	
2.	L'accompagnement du travail personnel des élèves est organisé. Il vise à renforcer l'explicitation des démarches d'apprentissage des élèves et leur engagement dans le travail scolaire.	oui
3.	Les projets d'école, d'établissement et de réseau visent le bien-être des élèves et un bon climat scolaire.	
4.	La continuité école-collège est au cœur du projet de réseau en appui sur le cycle de consolidation grâce au conseil école-collège.	oui
5.	Dans le cadre de la lutte cotre l'absentéisme, l'école et le collège s'organisent pour limiter les retards et prévenir les absences des élèves.	oui
6.	Une politique d'orientation est traduite dans des mesures concrètes relatives au PIODMEP (parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel).	
7.	Le réseau accueille des enfants de moins de 3 ans dans des conditions adaptées à leur âge.	oui
2.B.	Evaluation des élèves	
8.	L'erreur est considérée comme une étape de l'apprentissage, nécessaire et source d'enseignements pour tous.	oui
9.	L'évaluation des élèves, conduite avec bienveillance, repose sur des objectifs exigeants. Des modes d'évaluation valorisant l'investissement, le travail et les progrès des élèves sont mis en œuvre à tous les niveaux et dans toutes les classes. Les bulletins scolaires explicitent les acquis, les améliorations attendues et les compétences encore à acquérir.	oui
	Des évaluations diagnostiques sont mises en œuvre prioritairement dans les années d'entrée dans un nouveau cycle (CP/CM1/5e). Ces évaluations sont élaborées et corrigées par plusieurs enseignants de domaines d'enseignement et/ou de niveaux différents.	oui
11.	Des projets collectifs et des devoirs communs, organisés en équipe, sont mis en œuvre sur des disciplines et/ou des niveaux jugés pertinents par le réseau.	oui
12.	Des brevets blancs sont préparés et organisés deux fois dans l'année de troisième.	oui
2.C.	Suivi des élèves	
13.	Un groupe de prévention contre le décrochage scolaire (GPDS) est mis en place dans les établissements. Il doit intervenir le plus précocement possible lorsque les signes du décrochage se manifestent chez un élève.	
14.	Une commission de suivi des élèves en grande difficulté ou difficiles est opérationnelle au sein de chaque école et dans le cadre du lien avec le collège.	oui
15.	Un coordonnateur par niveau est mis en place dans le second degré.	
16.	Le suivi des élèves en difficulté est assuré en priorité dans la classe. La co-présence en classe est privilégiée pour l'intervention d'autres personnels (RASED, personnels supplémentaires).	oui
17.	Des tutorats pour les élèves sont organisés en fonction des besoins.	

3. Parents et partenaires

		Fiche ACTION
3.A.	Coopération avec les parents	
1.	Un espace est prévu et animé par l'équipe éducative et notamment des enseignants pour recevoir les parents. Des rencontres conviviales sont organisées. Les parents sont invités régulièrement pour prendre connaissance du travail de leurs enfants (expositions, présentations diverses) et échanger avec les équipes.	
	Un entretien personnalisé est conduit avec ls parents en amont de la première rentrée en petite section, en CP, en 6e. Une visite de l'école ou du collège peut être organisée pour tous les nouveaux parents.	oui
3.	Des journées "portes ouvertes" ou "classes ouvertes en activité" sont organisées.	oui
4.	Des rencontres individuelles avec les familles, où la confidentialité est respectée, sont mises en œuvre par exemple pour la remise des évaluations ou des bulletins en main propre.	oui
5.	Les enseignants et les autres personnels sont formés à la communication avec les parents.	oui
6.	Les parents représentants bénéficient d'une formation sur le rôle des conseils (d'école, de classe, de discipline, d'administration). Des réseaux peuvent se regrouper pour réaliser ce type d'informations.	oui
	Des actions d'information et d'échanges avec les parents prennent place dans les écoles ou collèges. Elles leur permettent d'aider leurs enfants au quotidien et de comprendre le parcours scolaire dans sa globalité.	oui
3.B.	Coopération avec les partenaires	
8.	Les liens sont établis avec les associations péri-éducatives existantes (sport, culture, santé, citoyenneté,). Les directeurs d'école et les chefs d'établissements connaissent l'offre disponible. Celle-ci est un objet de travail du réseau avec les associations, les structures péri-éducatives du territoire dans un souci de cohérence et de complémentarité des apprentissages.	oui
9.	Les relations sont établies notamment par le coordonnateur avec le délégué du préfet pour le quartier et avec le coordonnateur du PRE quand ces missions existent.	
10.	Dans le cadre du volet santé du projet de réseau, les relations sont établies avec les services sociaux et de santé (protection maternelle et infantile, assistante sociale de secteur, aide sociale à l'enfance).	
11.	Dans le cadre du volet climat scolaire du projet de réseau, les relations sont établies par l'IEN et le chef d'établissement avec la mairie, le conseil général et la police pour l'amélioration des abords et leur sécurité.	
12.	Un travail est développé par le DASEN et ses services avec les collectivités territoriales pour déboucher sur une meilleure mixité sociale à l'école et au collège partout où cela est possible.	

4. Travail collectif

		Fiche ACTION
4.A.	Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative	
1.	Le travail en équipe concourt à la confiance partagée dans la réussite de tous les élèves. Il contribue à la construction, à la mise en œuvre et à l'évaluation collégiale du projet de réseau, au développement professionnel de chacun et il facilite la résolution des difficultés rencontrées.	
2.	Les temps de travail en équipe sont institués dans les emplois du temps, dans les écoles et dans les établissements.	oui
3.	Les objectifs pédagogiques du travail en équipe sont bien déterminés : mise au point de programmations pédagogiques et éducatives, préparation et analyse commune de séquences et d'évaluations, mise au point de dispositifs pédagogiques adaptés aux besoins, mise au point de projets de co-intervention et de projets pluridisciplinaires ou inter-niveaux,	oui
4.	Les objectifs du travail en équipe au regard du suivi des élèves sont bien identifiés : analyse partagée des difficultés des élèves, confrontation des informations des différents professionnels (enseignement, vie scolaire, santé, social, service), partage d'informations avec les partenaires qui suivent les élèves concernés	oui
5.	Ces temps de travail en équipe s'appuient sur des instances existantes (conseil de cycle, conseil école-collège,) auxquelles ils allouent davantage de sens et de forme. Ils peuvent également prendre des formes nouvelles et donner lieu à une programmaion régulière.	oui
6.	Un temps de travail est consacré aux relations entre premier et second degré en appui sur le conseil école/collège. Il porte sur la continuité pédagogique et sur le suivi des élèves.	oui

5. Accueillir, accompagner, soutenir et former les personnels

		Fiche ACTION
5.A.	Accueillir et soutenir les nouveaux personnels	
1.	Des entretiens sont mis en place pour les enseignants souhaitant intégrer le réseau les informant des projets du réseau, des orientations pédagogiques et des modalités de travail en équipe.	
2.	Des missions spécifiques donnent lieu à des entretiens prélables à l'affectation et à des points d'étape réguliers.	
3.	Un accueil des personnels arrivant dans le réseau est mis en place, en amont de la rentrée des classes.	oui
4.	Les personnels de direction, directeurs d'école et les inspecteurs des deux degrés assurent des rencontres régulières avec les enseignants arrivant dans le réseau.	oui
5.B.	Formation continue	
5.	Le réseau bénéficie de ressources nationales et contribue à leur enrichissement. La formation continue fait connaitre les attentes institutionnelles et favorise le partage des ressources.	oui
6.	La formation répond concrètement aux besoins en aidant à problématiser les situations professionnelles rencontrées et à les confronter à des références théoriques.	oui
7.	Les personnels sont formés aux usages pédagogiques pertinents du numérique et utilisent les outils de formation mis à leur disposition sur internet.	oui
8.	Le projet de réseau exprime les besoins en formation et organise le programme de formation en réseau avec les centres de ressources et dans le cadre des plans de formation du premier et du second degré.	oui
9.	La formation continue répond à la diversité des besoins en fonction des parcours et expériences professionnelles des personnels.	oui
10.	Au moins une action de formation est mise en œuvre chaque année dans le réseau.	oui
5.C.	Accompagnement	
11.	Un accompagnement extérieur par un formateur ou un chercheur est mis en œuvre pour au moins un projet du réseau.	oui
12.	Les corps d'inspection développent les visites conseil.	oui
13.	Les enseignants rencontrant des difficultés, au regard des spécificités du réseau, font l'objet d'un suivi personnalisé.	

6. Pilotage et animation

		Fiche ACTION
6.A.	Pilotage et fonctionnement du réseau	
1.	Il existe un comité de pilotage du réseau qui associe tous les partenaires et se réunit au moins deux fois dans l'année.	
2.	Il existe dans chaque réseau un coordonnateur doté d'une lettre de mission.	oui
3.	Une rencontre régulière du chef d'établissement, de l'IEN et de l'IA-IPR référent est instituée. Le coordonnateur y est régulièrement associé.	oui
4.	Le projet de réseau est établi en fonction des orientations du présent référentiel et des analyses conduites localement. Il détermine pour 4 ans les orientations pédagogiques et éducatives du réseau.	
5.	Les relations entre le collège et le lycée sont bien établies. Le collège dispose d'une documentation sur les possibilités d'orientation offertes dans un environnement proche.	oui
6.	Lorsqu'il y a une SEGPA dans le réseau, elle développe particulièrement sa mission d'inclusion en appui sur des liens renforcés entre enseignants. Les relations avec les lycées professionnels sont fortement structurées.	
7.	L'IA-IPR référent est régulièrement présent au comité de pilotage et dans le réseau : il assure le lien avec ses collègues.	
8.	Les remplacements d'enseignants absents sont assurés dans des délais aussi brefs que possible.	
6.B.	Evaluation	
9.	Une démarche d'auto-évaluation est conduite dans le réseau. Le présent référentiel sert de base à sa mise en œuvre.	
10.	Des références à des tableaux de bord sont développées.	oui
11.	Des suivis de cohortes sont établis, notamment avec le CIO.	oui
12.	Les résultats du réseau à différets niveaux, font l'objet d'un suivi très attentif par les enseignants, les pilotes du réseau et l'académie pour faciliter la réorientation de l'action pédagogique et de l'accompagnement en fonction des besoins repérés.	oui
6.C.	Valorisation du travail et communication	
13.	Au moins une exposition de travaux d'élèves a lieu chaque année.	oui
14.	La presse locale est sollicitée pour rendre compte d'un projet positif du réseau chaque année.	
15.	Les progrès et réussites des élèves (en particulier le diplôme national du brevet (DNB)) donnent lieu à une cérémonie de remise (organisée par l'éducation nationale) qui associe les parents.	
16.	Les sites internet de la circonscription, du collège, du département et de l'académie, valorisent les progrès réalisés et les résultats obtenus.	



Constat : (à partir de quelques indicateurs)		
	validation des paliers 1, 2 et 3 en français.	
Priorité, axe :	1. Apprentissages	
Sous-domaines :	 1.A - Lire, écrire, parler pour apprendre dans toutes les disciplines 1.B - Travailler particulièrement les connaissances et compétences qui donnent lieu à de 1.D - Mettre en œuvre des stratégies éprouvées dans les enseignements 	
Items retenus :	Un enseignement structuré de la langue orale est mis en place dès l'école maternelle. Il est co-construit et si possible co-animé en s'appuyant sur des personnes ressources disponibles sur le réseau (conseillers pédagogiques, enseignants FLS, maitres supplémentaires,). Au CP, les élèves sont régulièrement en situation de production écrite. À l'école et au collège, la production écrite comme la production orale des élèves accompagnent l'activité d'apprentissage dans tous les niveaux et toutes les disciplines. Des moments de travail en équipe sont spécifiquement consacrés aux pratiques de lecture et d'écriture dans le quotidien des enseignements. Des formateurs et chercheurs sont sollicités.	

Titre de la ou des actions prévues :

Accéder à la maîtrise de la langue pour la réussite dans toutes les disciplines.

Priorité(s) pour l'école maternelle

Construire un parcours lecteur dès la maternelle. Consolider la liaison GS-CP par la mise en place des dispositifs MACLO et MACLE (cf fiches annexes).

Priorité(s) pour le cycle 2

Généraliser l'expérimentation en compréhension de textes littéraires de la grande section à la 5ème. Mettre l'accent, de façon transdisciplinaire, sur la maîtrise de la langue française (compréhension des consignes, rédaction, orthographe; expression).

Priorité(s) pour le cycle 3

Généraliser l'expérimentation en compréhension de textes littéraires de la grande section à la 5ème. Mettre l'accent, de façon transdisciplinaire, sur la maîtrise de la langue française (compréhension des consignes, rédaction, orthographe; expression).

Priorité(s) pour le cycle 4

Mettre l'accent, de façon transdisciplinaire, sur la maîtrise de la langue française (compréhension des consignes, rédaction, orthographe; expression).

Echéances et évaluation de l'action

Evaluations : résultats aux échelles composites de lecture, bilan de fin de C2, C3 et C4, évaluations communes aux écoles du REP en fin de CE1 et fin de CM2 pour renforcer les dispositifs d'aide sur la dernière année du cycle.



Constat : (à partir de quelques indicateurs)

Taux de validation des paliers 1 et 2.

Priorité, axe :	5. Personnels
Sous-domaines :	5.B - Formation continue 5.B - Formation continue 5.C - Accompagnement
Items retenus :	Le réseau bénéficie de ressources nationales et contribue à leur enrichissement. La formation continue fait connaître les attentes institutionnelles et favorise le partage des ressources. Les personnels sont formés aux usages pédagogiques pertinents du numérique et utilisent les outils de formation mis à leur disposition sur internet. Le projet de réseau exprime les besoins en formation et organise le programme de formation en réseau avec les centres de ressources et dans le cadre des plans de formation du premier et du second degré. Un accompagnement extérieur par un formateur ou/et un chercheur est mis en œuvre pour au moins un des projets du réseau.

Titre de la ou des actions prévues :

Adapter l'approche pédagogique et les modalités d'évaluation

Priorité(s) pour l'école maternelle

Harmoniser la démarche et les outils d'évaluation au sein des écoles du REP. Généraliser l'utilisation du numérique dans les pratiques pédagogiques.

Priorité(s) pour le cycle 2

Mettre en place des dispositifs d'accompagnement personnalisés pour tous les élèves. Harmoniser la démarche et les outils d'évaluation au sein des écoles du REP. Généraliser l'utilisation du numérique dans les pratiques pédagogiques.

Priorité(s) pour le cycle 3

Faire évoluer les pratique pédagogiques pour un travail pluri-disciplinaire au sein de la classe. Mettre en place des dispositifs d'accompagnement personnalisés pour tous les élèves. Harmoniser la démarche et les outils d'évaluation au sein des écoles du REP et avec le collège. Faire évoluer les pratiques pédagogiques dans le cadre d'une expérimentation innovante de formation en compréhension de textes littéraires. Généraliser l'utilisation du numérique dans les pratiques pédagogiques.

Priorité(s) pour le cycle 4

Faire évoluer les pratique pédagogiques pour un travail pluri-disciplinaire au sein de la classe. Mettre en place des dispositifs d'accompagnement personnalisés pour tous les élèves. Harmoniser la démarche et les outils d'évaluation au sein de l'équipe pédagogique du collège. Généraliser l'utilisation du numérique dans les pratiques pédagogiques.

Echéances et évaluation de l'action

Bilans de fin de C2, C3 et C4, évaluations communes aux écoles du REP en fin de CE1 et fin de CM2 pour renforcer les dispositifs d'aide sur la dernière année du cycle.



Constat : (à partir de quelques indicateurs)		
	Taux de validation des paliers 1 et 3, taux de réussite au DNB	
Priorité, axe :	6. Pilotage et animation	
Sous-domaines :	6.A - Pilotage et fonctionnement du réseau 6.B - <i>Evaluation</i>	
Items retenus :	Il existe dans chaque réseau un coordonnateur doté d'une lettre de mission. Des références à des tableaux de bord sont développés. Des suivis de cohorte sont établis, notamment avec le CIO.	

Titre de la ou des actions prévues :

Sécuriser le parcours par un travail collaboratif inter-degrés

Priorité(s) pour l'école maternelle

Conforter la liaison GS/CP par la mise en place de MACLO à partir des évaluations NBBT. S'appuyer sur les bilans de fin de maternelle pour préparer la transition GS/CP.

Priorité(s) pour le cycle 2

Mise en place de MACLE dans la continuité des MACLO. Mise en place d'un suivi par le RASED et l'enseignant PMQC sur la base des ECL.

Priorité(s) pour le cycle 3

Mise en place de PPRE passerelle avec l'intervention de l'enseignant PMQC en début d'année de 6ème au collège. Mise en place d'un dispositif des cohortes d'élèves pour assurer la continuité entre l'école et le collège.

Priorité(s) pour le cycle 4

Conforter la liaison collège/lycée.

Echéances et évaluation de l'action

Niveaux de validations des différents domaines des bilans de palier 1 et 2. Taux de réussite au DNB. Taux de passage en seconde générale et seconde pro.



Constat : (à partir de quelques indicateurs)

Taux de scolarisation des moins de trois ans. Taux de passage en 2nd GT et 2nd pro.

Priorité, axe :	3. Parents et partenaires
Sous-domaines :	3.B - Coopération avec les partenaires 3.A - Coopération avec les parents
Items retenus :	Un entretien personnalisé est conduit avec ls parents en amont de la première rentrée en petite section, en CP, en 6e. Une visite de l'école ou du collège peut être organisée pour tous les nouveaux parents. Des journées "portes ouvertes" ou "classes ouvertes en activité" sont organisées. Des rencontres individuelles avec les familles, où la confidentialité est respectée, sont mises en œuvre par exemple pour la remise des évaluations ou des bulletins en main propre. Les liens sont établis avec les associations péri-éducatives existantes (sport, culture, santé, citoyenneté,). Les directeurs d'école et les chefs d'établissements connaissent l'offre disponible. Celle-ci est un objet de travail du réseau avec les associations, les structures péri-éducatives du territoire dans un souci de cohérence et de complémentarité des apprentissages.

Titre de la ou des actions prévues :

Devenir un citoyen ambitieux, éclairé, responsable.

Priorité(s) pour l'école maternelle

Réussir sa première scolarisation. Mettre en œuvre un livret d'accueil lors de la première scolarisation. Accueillir les moins de trois ans dans un dispositif "passerelle".

Priorité(s) pour le cycle 2

Favoriser un climat scolaire serein. Expliciter la charte de la laïcité. Co-construire des temps d'activités périscolaires en y associant (enseignants, parents, élèves et partenaires). Ces temps d'activité se placent dans le prolongement des projets de classe.

Priorité(s) pour le cycle 3

Permettre l'émergence des centres d'intérêt de chaque élève. Favoriser les échanges entre les chorales des écoles et celle du collège. Mettre en place des actions communes dans les champs scientifiques et technologiques.

Priorité(s) pour le cycle 4

Permettre l'engagement des élèves dans des pratiques volontaires et d'excellence. Renforcer les partenariats éducatifs et professionnels. Renforcer les parcours artistiques et culturels.

Echéances et évaluation de l'action

Production des élèves. Organisation de spectacles et d'expositions à l'intention de tous les élèves du REP et des familles. Organisation de rencontres avec des professionnels.



Constat : (à partir de guelgues indicateurs)

Priorité, axe :	3. Parents et partenaires
Sous-domaines :	3.A - Coopération avec les parents 3.B - Coopération avec les partenaires
	Un entretien personnalisé est conduit avec ls parents en amont de la première rentrée en petite section, en CP, en 6e. Une visite de l'école ou du collège peut être organisée pour tous les nouveaux parents. Des rencontres individuelles avec les familles, où la confidentialité est respectée, sont mises en œuvre par exemple pour la remise des évaluations ou des bulletins en main propre. Les enseignants et les autres personnels sont formés à la communication avec les parents.
	Des actions d'information et d'échanges avec les parents prennent place dans les écoles ou collèges. Elles leur permettent d'aider leurs enfants au quotidien et de comprendre le parcours scolaire dans sa globalité.

Titre de la ou des actions prévues :

Développer la relation avec les familles

Priorité(s) pour l'école maternelle

Mettre en place un accueil individualisé. Rencontres individuelles avec l'enseignant en préparation de la 1ère scolarisation.

Priorité(s) pour le cycle 2

Présenter et expliciter les attentes de l'école. Rencontre individuelle ou en très petits groupes pour expliciter la culture scolaire.

Priorité(s) pour le cycle 3

Mobiliser les parents dans la vie des établissements. Créer des espaces parents au sein des écoles. Se doter d'un ENT commun école/collège. Prévoir des temps de formations commun 1er et 2nd degré à propos de la relation école/famille en prenant en compte les diversités culturelles des familles. Construire une charte éthique de l'Equipe Educative.

Priorité(s) pour le cycle 4

Créer des espaces parents au sein du collège. Représentation des parents et des instances (formation à prévoir). Développer l'utilisation de l'espace numérique de travil par les parents.

Echéances et évaluation de l'action

Présence régulière des parents au sein de l'établissement. Engagement des parents dans les différentes instances de l'école et du collège. Utilisation effective de l'ENT par les enseignants et par les familles. Participation des familles à des projets éducatifs et à des événements festifs.



Constat : (à partir de quelques indicateurs)

Taux de validation des paliers 1 et 2, taux de réussite au DNB.

Priorité, axe :	4. Travail collectif
Sous-domaines :	4.A - Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative
Items retenus :	Un temps de travail est consacré aux relations entre premier et second degré en appui sur le conseil école/collège. Il porte sur la continuité pédagogique et sur le suivi des élèves. Les objectifs pédagogiques du travail en équipe sont bien déterminés : mise au point de programmations pédagogiques et éducatives, préparation et analyse commune de séquences et d'évaluations, mise au point de dispositifs pédagogiques adaptés aux besoins, mise au point de projets de co-intervention et de projets pluridisciplinaires ou inter-niveaux, Les objectifs du travail en équipe au regard du suivi des élèves sont bien identifiés : analyse partagée des difficultés des élèves, confrontation des informations des différents professionnels (enseignement, vie scolaire, santé, social,
	service), partage d'informations avec les partenaires qui suivent les élèves concernés Ces temps de travail en équipe s'appuient sur des instances existantes (conseil de cycle, conseil école-collège,) auxquelles ils allouent davantage de sens et de forme. Ils peuvent également prendre des formes nouvelles et donner lieu à une programmation régulière.

Titre de la ou des actions prévues :

Construire une culture pédagogique commune

Priorité(s) pour l'école maternelle

Construction de progressions communes dans le domaine du langage et de l'entrée dans la compréhension de l'écrit. Mise en place de parcours lecteurs communs au sein du REP.

Priorité(s) pour le cycle 2

Echanges de pratiques au sein de la liaison GS/CP. Elaboration de projets en co-intervention avec le maître +.

Priorité(s) pour le cycle 3

Echange de pratiques entre les enseignants du premier er second degré afin d'harmoniser les pratiques entre l'école et le collège. Inscrire au sein des temps de concertation école/collège une réflexion pédagogique sur la prise en charge de la difficulté des élèves.

Priorité(s) pour le cycle 4

Inscrire sur des temps de concertation une réflexion pédagogique sur la prise en charge de la difficulté des élèves.

Echéances et évaluation de l'action

Résultats des bilans des paliers 1 et 2. Taux de réussite au DNB.

PROJET DE RESEAU 2015-2019

Avis des conseils d'école	Avis de l'inspecteur de l'Education Nationale	Signature de l'inspecteur d'académie- Directeur académique des services de l'éducation nationale
Avis du conseil d'administration		
Date :	Date :	Date :
Signature :	Signature :	Signature :

Nom du coordonnateur de réseau :

Pascale POUSSIN

Adresse électronique et téléphone de l'école référente :

0580698U@ac-dijon.fr